

# Escales du canal 2025

Le 1<sup>er</sup> week-end de juillet,  
le canal du Midi est en fête !

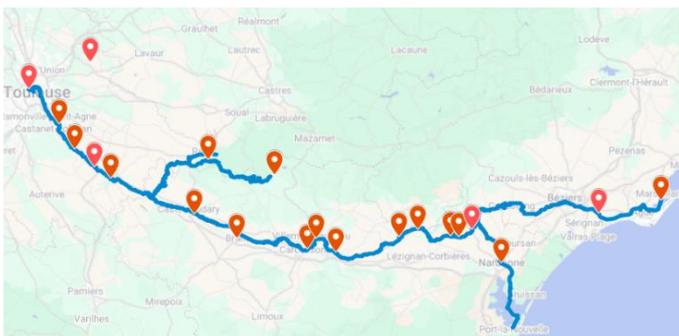
Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, les « Escales du canal » sont organisées le 1<sup>er</sup> week-end de juillet le long du canal du Midi. Des événements vont avoir lieu dans plus de 20 communes cette année du vendredi 4 au dimanche 6 juillet 2025.

## Des événements festifs et conviviaux

Cet événement, à l'initiative de l'Entente pour le canal du Midi et coordonné par Voies navigables de France, a pour objectif de rassembler les habitants et touristes autour d'un événement festif et convivial aux abords du canal du Midi et de mettre ainsi en lumière cet ouvrage d'exception inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Diverses animations sont proposées par chacune des communes participantes : concerts, expositions, ateliers, visites commentées, marchés de producteurs, repas partagés... La plupart organise également une solution de restauration et de buvette, autour d'un espace convivial aménagé.

## Plus de 20 communes participantes



**Haute-Garonne** : Toulouse, Bonrepos-Riquet, Castanet-Tolosan, Montgiscard, Montesquieu-Lauragais, Gardouch, Revel

**Aude** : Lacombe, Castelnaudary, Bram, Carcassonne, Villemoustaussou, Trèbes, La Redorte, Homps, Paraza, Ventenac-en-Minervois, Le Somail, Narbonne

**Hérault** : Portiragnes, Marseillan



Retrouvez le programme détaillé sur [canal-du-midi.com](https://canal-du-midi.com) !

« Les Escales du canal » sont un événement coordonné par Voies navigables de France en lien avec l'Entente pour le canal du Midi



## A PROPOS

**Le canal du Midi** est un ouvrage historique construit au 17<sup>e</sup> siècle toujours en fonctionnement permettant de relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996. L'Entente pour le canal du Midi regroupe l'État, Voies navigables de France (le gestionnaire du canal), la Région Occitanie et les 4 Départements traversés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn). Cette Entente associée aux intercommunalités et communes concernées ainsi qu'à l'association des communes du canal des deux Mers collaborent pour révéler et faire vivre le canal du Midi. La marque « canal du Midi » créée en 2021 donne une cohérence d'ensemble à toutes les initiatives de valorisation du bien. [canal-du-midi.com](https://www.canal-du-midi.com)

**Voies navigables de France (VNF)** est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. [VNF.fr](https://www.vnf.fr)

### Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid LE VERN | 07 63 73 80 90 | [astrid.levern@vnf.fr](mailto:astrid.levern@vnf.fr)